Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Les guerres illégales de l'OTAN

Une chronique de Cuba jusqu'à la Syrie

Par Dr. Daniele Ganser et Le Saker Francophone
Mondialisation.ca, 18 février 2018
Le saker francophone

Thème: Guerre USA OTAN

Si vous nous suivez depuis quelques année, vous vous souvenez sûrement d'une série d'interview de Daniele Ganser sur Les Armées Secrètes de l'OTAN qui a fait l'objet d'un premier livre. Depuis, le sujet a fait son chemin et le travail de cet historien, avec d'autres, a sacrément terni l'image de l'OTAN, braquant les feux des projecteurs sur cette alliance qui aurait du disparaître avec la fin de la guerre froide.

L'auteur se définit comme historien et irénologue, celui qui étudie la science de la paix. Pour avoir écouté un certain nombre de ses interviews, la paix n'est pas le qualificatif que l'on pourrait accoler à ses propos car il parle surtout de guerre et notamment celles de l'OTAN. C'est son sujet d'étude principal, dégrossi à partir de 1998 pour sa thèse de doctorat.

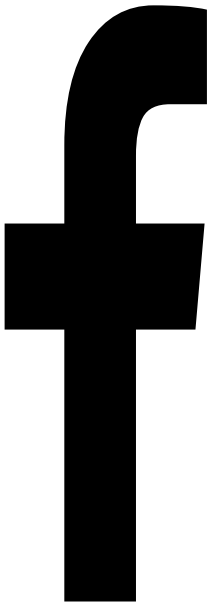

Éditions Demi-Lune
Collection Résistances

C'est une première surprise qui va rester présente lors de cette lecture. L'auteur ne serait-il pas un « *dangereux pacifiste* » ?

Daniele Ganser commence par définir un certain nombre de principes autour desquels il va articuler son livre, l'ONU, l'OTAN et le droit international en matière de guerre avec ses extensions, les Cours de justice. Comme historien, il tente l'exercice difficile de ne pas sombrer dans la caricature anti-occidentale, accusant le plus fort par principe, en mettant

chaque protagoniste, même le faible, face à ses propres responsabilités. Il tente de le démontrer par des références, nombreuses et éclectiques, picorant allégrement dans les sources officielles, notamment celles de l'ONU, mais aussi chez des auteurs anti-système bien connus sur notre blog puisque nous les traduisons, comme Eric Zuesse ou William Blum. Ce livre a un autre intérêt, celui de donner la parole à des auteurs germanophones, peu connus dans la francophonie. Ces auteurs sont comme Daniele Ganser profondément marqués par la période nazie et cela explique cette farouche posture anti-guerre.

L'ONU est la seconde tentative de créer un organisme mondial supra-national et quoi qu'on puisse dire et penser des intérêts qui sont derrière, elle reste à ce jour le seul espace de discussion possible officiel, car tous les États ou presque en sont adhérents. L'axe de recherche de Daniele Ganser va donc se baser sur la légalité des actions en rapport du droit international.

Dans la Charte des Nations Unies, les textes sont clairs. Les guerres d'agression sont illégales et on peut lire dans ce livre comment ces textes, pourtant bafoués à maintes reprises, vont quand même peser dans le temps sur les principaux acteurs étatiques dans le combat pour ranger les opinions publiques occidentales dans leur camp. Avec une précision d'horloger suisse, Daniele Ganser va méthodiquement passer en revue chacun des conflits dans 13 pays, depuis l'Iran en 1953.

Le 25 juin 1945, lors de la signature de cette charte, l'OTAN n'existe pas mais on la voit apparaître progressivement et se transformer d'une alliance dite de défense en une alliance offensive au service du pays hégémonique, les États-Unis, et de ses dirigeants.

J'ai volontairement passé sous silence jusqu'à présent les conséquences de ces guerres illégales pour les acteurs étatiques et leurs dirigeants. Plusieurs cours de justice ont surgi depuis la création de la fameuse Cour pénale internationale, dont ses avatars, le Tribunal pénal international pour le Rwanda ou pour l'ex-Yougoslavie. S'il existe des cours, c'est pour juger des crimes, crimes qui sont définis précisément comme l'explique l'auteur : le crime d'agression, le crime de guerre, le crime contre l'humanité et le génocide.

Si le droit est relativement clair, son application l'est beaucoup moins car beaucoup se joue au niveau du Conseil de sécurité et des droits de veto exercés par les cinq membres permanents. Ces joutes verbales parfois homériques vont parfois réussir à faire reculer la guerre, parfois pas, selon des processus complexes que Daniele Ganser décrit précisément, au cas par cas.

À noter que récemment, le Saker US a écrit sur un autre artefact du droit international, « *Uniting for Peace* » qui a fait l'objet d'une passe d'armes autour de la Crimée et du statut de Jérusalem et qui démontre toute la puissance de ces textes pour peu que la justice puisse être dite et respectée.

Une fois passée cette première partie théorique mais essentielle, l'auteur attaque la partie historique des faits et des guerres. Si vous connaissez mal ces aspects juridiques, ce livre reste vraiment un bonheur car il est de nature à convaincre de la nécessité du combat juridique, seul à même de régler les différends entre pays. La montée en puissance de la Russie et de la Chine, depuis quelques années, et beaucoup moins connotée idéologiquement que pendant la Guerre froide, montre déjà comment les textes votés en 1945 pèsent de plus en plus sur tout ceux qui seraient tentés de décider seuls de par leur destinée manifeste.

Cette seconde partie plus historique est découpée par guerre. À chaque fois, Daniele Ganser plante le décor historique en insistant sur le fait que tous ces pays étaient membres de l'ONU. Si vous avez survolé ces périodes historiques, en une trentaines de pages, l'auteur rappelle les faits connus et documentés, les acteurs, les doutes qui existent encore, et il analyse chacune de ces guerres sous l'angle du droit et de possibles actes d'accusation. Je vous laisse découvrir vous-mêmes des guerres oubliées, comme celle du Guatemala. J'y ai appris beaucoup de détails significatifs, de faits avérés avec leurs sources. L'auteur nous aide aussi à nous remettre dans le contexte de l'époque pour expliquer les intérêts croisés, notamment ceux des multinationales et de leur puissance grandissante au cours des décennies.

Finalement, même si dans les termes, c'est l'OTAN qui prend des coups, on perçoit parfaitement qu'il y a une continuité dans la domination américaine, surtout après l'effondrement de l'URSS. On devine parfaitement le moment unipolaire américain et aussi le début de la fin en Syrie et en Ukraine.

Daniele Ganser ne fouille pas en profondeur chaque conflit, ce n'est pas son objectif principal. Du coup, il y a parfois quelques raccourcis gênants comme sur l'ex-yougoslavie où il parle du *massacre de Srebrenica*, semblant accréditer la thèse du TPI clairement pro-OTAN, avant de soulever des objections pour équilibrer son analyse. Il renvoie aussi parfois certains acteurs dos à dos sans soulever tous les enjeux géostratégiques à même d'expliquer certains actes semblant sortir de nulle part.

Vous aurez donc un travail personnel de mise en perspective avec vos propres sources, mais ce livre atteint pleinement ses objectifs de départ : démontrer la nécessité de l'ONU déjà sous sa forme actuelle et montrer que le droit écrit reste toujours valide, qu'il a pesé, qu'il pèse et qu'il pèsera de plus en plus sur les psychologies des acteurs pour guider la politique internationale.

Ce livre m'aura surpris sur son contenu et sur sa forme, montrant un visage différent de Daniele Ganser par rapport à ses conférences. Il aura sans doute changé ma vision de l'actualité, m'ouvrant un peu plus l'esprit à une autre grille de lecture autour de l'importance du droit international. Même si l'actualité semble parfois démontrer le contraire, la Russie et la Chine qui ont visiblement intégré dans leur diplomatie le respect du droit à la lettre – parfois contre leurs intérêts à court terme – sont sans doute gagnantes sur le long terme et, il faut l'espérer, le monde entier avec elles.

Daniele Ganser n'a malheureusement pas pu répondre à notre sollicitation d'interview. Nous vous proposons de lire celle qu'il a donnée récemment au site arretsurinfo.ch. (Le Saker francophone)

Daniele Ganser : La plupart des guerres menées par des membres de l'OTAN commencent par des mensonges

La source originale de cet article est Le saker francophone
Copyright © Dr. Daniele Ganser et Le Saker Francophone, Le saker francophone, 2018

Articles Par : Dr. Daniele Ganser et Le Saker Francophone

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca